

Mercredi 11 Juillet 2018 - n°183

Institutions - Congrès de Versailles : des incertitudes à lever sur les collectivités territoriales

Initiatives en ligne - Narbonne : un tiers lieu au service de la création d'activités et d'emplois

Finances - Les enjeux du PLF pour 2019

Environnement - Publication des indicateurs français de suivi des objectifs de développement durable

Environnement - Zéro pesticides dans l'espace public : grand rendez-vous Plante & Cité le 26 septembre à Caen

Institutions - S'inscrire au colloque « Partages et transferts de compétence : défis et enjeux de la nouvelle organisation territoriale »

INSTITUTIONS



Congrès de Versailles : des incertitudes à lever sur les collectivités territoriales

Pour la seconde fois depuis son élection, le Président de la République, Emmanuel Macron, est intervenu devant le Parlement réuni en Congrès à Versailles, pour évoquer les grandes lignes de son action passée et les projets pour l'avenir.

Sur un plan institutionnel il a d'ailleurs souligné qu'il renouvellerait chaque année cet exercice, et que le Gouvernement allait procéder à l'ajout d'un amendement

au projet de loi constitutionnelle pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace, pour le permettre chaque année, mais aussi pour laisser la possibilité au chef de l'Etat de rester écouter les parlementaires après son discours et leur répondre.

Rappelant les « chantiers d'une ampleur jamais vue » (comme la réforme du droit du travail, ou encore celle du ferroviaire), le Président a estimé que la France devait être plus forte pour être plus juste.

Outre la poursuite d'une politique en faveur des entreprises qui créent la richesse, le Président a donc annoncé la mise en place à la rentrée de plusieurs chantiers tels que le plan de lutte contre la pauvreté, qui sera mis en œuvre en 2019, ou encore la présentation à l'automne d'une transformation « en profondeur » de l'organisation des soins. Cette dernière réforme a pour but de répondre aux nouveaux risques, aux nouvelles pathologies, aux transformations de notre santé dans une société qui vieillit et où les maladies chroniques sont beaucoup plus nombreuses. Emmanuel Macron a également confirmé vouloir une nouvelle organisation de l'islam en France, et indiqué qu'à l'automne serait donné à l'islam « un cadre et des règles garantissant qu'il s'exercera partout de manière conforme aux lois de la République ».

Le président de la République a souligné que les collectivités seraient toujours associées au redressement des finances publiques, mais moins que ce qui est prévu pour l'Etat, et toujours mises à contribution avec des réformes telles que l'obligation de scolarisation dès 3 ans ou encore le dédoublement des classes situées en REP ou REP+. Pour le chef de l'Etat, cette réforme constitutionnelle sera celle d'une décentralisation de projets, avec « une liberté des collectivités territoriales appelées à mieux explorer leurs atouts, leurs spécificités, et en permettant une véritable différenciation ».

INITIATIVES EN LIGNE



Narbonne : un tiers lieu au service de la création d'activités et d'emplois

IN'ESS est un équipement communautaire dédié à l'accompagnement des projets professionnels, à la création d'activités et qui permet de tester de nouveaux modèles de développement économique.

Un espace innovant qui s'adresse à toute personne, salarié, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, porteur de projet, travailleur indépendant, ayant un projet professionnel.

Le projet IN'ESS s'inscrit dans le cadre du Projet Urbain Intégré Narbonne-Béziers et a bénéficié des financements de l'Europe et des fonds FEDER. La Région Languedoc-Roussillon et le Conseil Général de l'Aude figurent aussi parmi les co-financiers.

Parmi les solutions proposées figurent :

- l'Accompagnement au montage de projet de création/reprise d'entreprise ;

- La recherche de financements solidaires et participatifs pour vos projets ;
- Les solutions d'hébergement d'activités ;
- Les formations adaptées aux métiers qui recrutent sur le territoire ;
- Des lieux d'échanges et de mise en réseau professionnel ;
- Un accompagnement personnalisé pour répondre à toutes questions : emploi, formation, RH ;
- Un espace de coworking avec 12 postes ;
- Un restaurant : une solution pour déjeuner à proximité ;
- Un FabLab : pour accompagner toute entreprise ou porteur de projet dans la réalisation de ses prototypes ;
- Un hôtel d'entreprises : pour toute entreprise de service souhaitant développer son activité au sein d'un écosystème innovant.

En savoir plus

FINANCES



Les enjeux du PLF pour 2019

Le député des Hautes-Alpes (LR) et rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Joël Giraud, a présenté ce mardi 10 juillet son rapport d'information préalable au débat d'orientation sur les finances publiques (LPFP) 2018 à 2022.

Celui-ci fixe la cible du déficit pour 2019 à 2,3% du PIB, soit une amélioration de 0,6 point par rapport à la prévision de la loi de programmation des finances publiques. Cette hypothèse s'appuie sur des prévisions de croissance de 2% en

2018 et 1,9% en 2019, prévisions qui ont été jugées un peu élevées par la Cour des Comptes. En tout état de cause, le déficit public resterait inférieur aux objectifs fixés par la LPFP (+ 2,9%) en 2019.

Effort sur la dépense publique

D'après ce document préparatoire, le Gouvernement a prévu d'intensifier l'effort de maîtrise de la dépense publique avec un taux de croissance en volume (et hors crédits d'impôts), passant de 0,7% en 2018 à 0,4% en 2019. En valeur, le taux de croissance de la dépense publique s'établirait à 1,4% en 2019, au lieu de 1,8% en 2018. Le rythme d'évolution de la dépense de l'Etat devrait donc fortement ralentir, passant de 1,7% en 2018 à 0,4% en 2019.

Le taux d'évolution des dépenses des administrations publiques locales serait un peu plus dynamique entre 2018 et 2019, passant de 1,4% à 2,2%, du fait du cycle électoral et de l'approche des échéances municipales. Le solde des administrations publiques locales s'établirait à 2,7 milliards d'euros, soit un excédent stable à 0,1 point de PIB par rapport à 2018.

Poursuite du désendettement public

En 2019, le rythme de désendettement se poursuivrait à 0,3 % du PIB par rapport à 2018, résultat d'une hausse plus soutenue que prévue de la croissance économique, et d'un déficit plus faible que prévu en 2017. Le ratio de dette publique s'établirait en 2019 à 96% du PIB, soit un niveau inférieur d'un peu plus d'un point de PIB que prévu dans la trajectoire.

Incertitudes sur les économies

Le rapport note que le Gouvernement devra préciser les mesures précises et concrètes d'économies sur les missions du budget général de l'Etat, lors de la présentation du projet de loi de finances pour 2019. Le Gouvernement pourrait apporter les premiers éléments lors du débat d'orientation des finances publiques à venir.

ENVIRONNEMENT



Publication des indicateurs français de suivi des objectifs de développement durable

Pour éclairer les stratégies publiques et privées, il importe de disposer d'éléments chiffrés permettant de suivre de manière objective les objectifs de développement durable dans toutes leurs dimensions. C'est ainsi que l'ensemble des pays de l'ONU s'est entendu sur des indicateurs statistiques, jugés les plus pertinents pour suivre les 17 objectifs de développement durable au plan international. Le groupe de travail du Cnis (Conseil national de l'information

statistique) vient de proposer un tableau de bord d'une centaine d'indicateurs statistiques jugés pertinents pour la France et suffisamment pérennes et robustes pour être utilisés jusqu'en 2030 environ en complément des indicateurs internationaux. L'association *Villes de France*, disposant du statut consultatif spécial auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC), a été conviée à ces réunions de travail françaises au cours de ces derniers mois, notamment à la suite de sa participation au « Forum régional pour le développement durable » le 25 avril 2017 au Palais des Nations à Genève (voir Ondes Urbaines n°129). Le rapport du Cnis vient d'être publié le 5 juillet 2018.

Des indicateurs pour éclairer les stratégies publiques, notamment locales

Selon l'ONU « pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les personnes comme vous ». Ces objectifs et le développement durable en lui-même recèlent de fortes contradictions : entre croissance économique et protection de l'environnement, entre liberté d'entreprendre et

égalité, entre protection du paysage et développement des énergies renouvelables, entre rendement agricole et préservation des écosystèmes, entre développement des services publics et équilibre des comptes publics, etc.

Une palette d'indicateurs correspondant à la situation française

Le groupe de travail du Cnis, présidé par Jean-René Brunetière, Ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts, réunissait une centaine de membres d'horizons très divers (société civile, organisations syndicales, associations, ONG, collectivités territoriales, chercheurs et experts, observatoires, producteurs de statistiques publiques, directions d'administration centrale des ministères ou établissements publics). La France a également souhaité disposer d'indicateurs adaptés à la situation et aux politiques nationales. À l'instigation de la déléguée interministérielle au Développement durable, le Conseil national de l'information statistique (Cnis) a décidé en juin 2017 de conduire une concertation pour obtenir un tableau de bord de suivi quantitatif des 17 objectifs du développement durable, cohérent avec l'approche internationale, pertinent pour la société française et partagé par l'ensemble des acteurs. Ainsi, dans son rapport remis au Cnis le 27 juin dernier, le groupe de travail propose un tableau de bord de 98 indicateurs qui couvre, de manière équilibrée, les 17 objectifs du développement durable sur lesquels s'est entendue la communauté internationale en 2015 et qui ont une valeur universelle. Il inclut les 10 indicateurs de richesse nationale proposés par loi dite Eva Sas et suivis annuellement par le gouvernement. Il privilégie, autant que faire se peut, les indicateurs de résultats. Il s'efforce, dans la mesure du possible, de sélectionner les indicateurs comparables entre pays européens. Ces indicateurs sont suffisamment pérennes et robustes pour être utilisés jusqu'en 2030 environ. Le rapport présente également l'ensemble des résultats chiffrés des indicateurs.

Des recommandations pour améliorer la connaissance

Lorsque les données existantes ne permettaient pas de décrire convenablement l'objectif participant à la stratégie de développement durable, le groupe de travail suggère les voies d'amélioration possibles. Il indique aussi clairement le bon usage et les limites à l'interprétation des indicateurs existants. Pour assurer la meilleure prise en compte possible des objectifs de développement durable, le groupe de travail formule également des recommandations pour assurer une bonne visibilité au tableau de bord et faciliter sa compréhension par le public. La réunion de ces réflexions collectives devrait constituer un outil important dans l'élaboration de la «feuille de route» française pour les objectifs de développement durable.

Retrouvez le [rapport ici](#)

ENVIRONNEMENT



Zéro pesticides dans l'espace public : grand rendez-vous Plante & Cité le 26 septembre à Caen

Plante & Cité, le centre technique national sur la nature en ville, est devenu une référence pour les collectivités sur les questions du « zéro pesticides ». Le 26 septembre prochain, Plante & Cité donne rendez-vous aux adhérents de *Villes de France* à Caen pour une journée technique nationale dédiée au « zéro pesticides » dans l'espace public. Les villes partagent les mêmes préoccupations techniques, économiques et d'acceptabilité face aux enjeux de l'arrêt des

pesticides dans les espaces verts. Le centre technique Plante & Cité a d'ores et déjà apporté de nombreuses réponses avec, dernièrement, la publication d'un guide sur l'entretien des cimetières (en partenariat avec *Villes de France*). Aujourd'hui, la question se pose pour nombre de collectivités de généraliser et d'inscrire dans le temps des pratiques "Zéro pesticides" pour tous les espaces publics. Quelles stratégies pour une transition à budget constant ? Quels facteurs d'acceptabilité de ces nouvelles pratiques par le public, les élus, les techniciens ? Comment considérer les spécificités des cimetières, terrains de sport, camping et monuments historiques ? Par des retours d'expériences de gestionnaires et par la présentation inédite de résultats d'études, cette journée abordera les clés d'une transition réussie vers le "Zéro Pesticides" à travers des leviers d'actions technico et socio-économiques pour tous ceux qui souhaitent aller plus loin que la réglementation. Cette journée technique est organisée en partenariat avec la Ville de Caen, Caen-la-Mer, Florysage, Ecophyto, Hortis et l'Unep.

Programme et inscription en [cliquant ici](#)

INSTITUTIONS



S'inscrire au colloque « Partages et transferts de compétence : défis et enjeux de la nouvelle organisation territoriale »

La 17^e journée d'étude de l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale, dont est notamment partenaire Villes de France, se tiendra le 18 octobre 2018 à Paris sur le thème des « transferts et partages de compétences au sein du bloc local », dans les locaux de la Caisse des dépôts et consignations (72, avenue

Pierre Mendès France, Paris 13^{ème}).

Au programme de cette journée d'études :

9h00-09h45 « Discours d'ouverture et propos introductifs »

9h45-11h15 « *État des lieux et perspectives* »

11h30-13h00 « *Transfert de compétences, transfert de personnel, transfert de contrats : transferts de responsabilités ?* »

13h00-14h30 pause déjeuner

14h30-16h00 « *Pacte fiscal & financier et gestion mutualisée des ressources humaines : quelles bonnes pratiques dans un cadre budgétaire contraint ?* »

16h00-16h30 « *Clôture des travaux par Vincent Potier, directeur général du CNFPT* »

Les débats seront aussi enregistrés et diffusés en différé. Les actes du colloque seront publiés dans la revue de La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales. Les fonctionnaires territoriaux pourront, sur simple demande, se faire remettre une attestation de présence par le CNFPT.

Inscrivez-vous gratuitement en ligne (le nombre de places est limité, les premiers inscrits seront les premiers servis).

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi